RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Demande de rétablissement du droit à pension de conjoint survivant

Permet de percevoir ou percevoir à nouveau une pension militaire d'invalidité au titre de la réversion, après un changement de situation. À envoyer directement en ligne à l'administration.

Faire la démarche en ligne (https://www.formulaires.service-public.gouv.fr/gf/cerfa_11056.do)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R17201/aide-remarque)

Émetteur de la démarche en ligne : Ministère chargé de la défense
Vérifié le 09 octobre 2017 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)